

Sainte-Irène

Journal municipal Février-Mars 2026 vol. 297

**SOIRÉE
magique**

**samedi
21 février**

**De 16h
à 20h**

**Au Parc régional
de Val-D'Irène**

115, route de Val-D'Irène
Sainte-Irène



VAL-D'IRÈNE

**BILLET DE REMONTÉE GRATUIT SUR
PRÉSENTATION D'UNE PREUVE DE
RÉSIDENCE**

7 MARS

*Sainte * Irène*



Mardi 17 mars 2026 à 19h30

**Assemblée générale annuelle du comité de
développement de Sainte-Irène**

Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire
Soirée magique
Festirène
La Fabrique
Liturgie
Certificat de rénovation
Déneigement
Recette
Initiation au tissage
AGA comité développement
Défier l'hiver
École de glisse
Mini-beach party
Défi-château
Journée découverte
Cosmoss vous informe
Flashez sur la Matapédia
Communiquer
Chronique forestière
Café rencontre
Réflexion
Offre d'emplois
Coloriage/jeux
Mot vert du mois
Calendrier et info



Bonne Fête

Le 17 février à Gaétane Lacombe
Le 20 février à Xavier Delisle
Le 21 février à Jean-Yves Lacombe
Le 21 février à Diane Voyer
Le 22 février à Nathalie Desrosiers
Le 27 février à Adélie Lavoie
Le 5 mars à Béatrice Ouellet
Le 11 mars à Mégane Roy



À la
rencontre du
Centre de
femmes

Venez découvrir les services du
Centre de femmes et passer un
moment avec les femmes de
votre municipalité
de Ste-Isène
à votre salle communautaire.

vendredi 1 mai
de 9h à 11h30

Au plaisir de
vous rencontrer!!

Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le mardi le 17 mars**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant vendredi 13 mars.**

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



SOIRÉE magique

samedi
21 février

De 16 h
à 20 h

Au Parc régional
de Val-D'Irène

115, route de Val-D'Irène
Sainte-Irène

Activités gratuites sur place :

- Glissade en tube illuminée
- Sentier de raquettes illuminé
- Jeux de société
- Décoration de biscuits
- Prix de participation

Apporter vos boîtes à lunch pour le souper!
Le service de cafétéria sera disponible (\$)

Organisé par le comité Activités familiales :



Sortie spéciale
FAMILLES
du mois!

MICHAEL FORMULE DUO CHAREST



14 MARS 21H00

FESTIRÈNE 2026
PRÉSENTÉS PAR
NOS PARTENAIRES



Paroisse Sainte-Irène

Célébration du mercredi des cendres : 18 février

Mercredi le 18 février Messe à 19 heures à Amqui

Célébration du 21 février 2026 : Messe à 19 heures :

Thérèse Thériault et Normand Coaouette : Hélène et Nelson Thériault

Simone Deschênes Desjardins : Jacqueline Deschênes

Parents défunts : Laurence St-Laurent

Parents et amis défunts : Jules Gendron

Luminaires : (La banque est à sec.)

21 février : Gaétane Lacombe et Mario Fournier.

28 février : Denise et Normand Deschênes.

07 mars : Carmen Fournier et Guy Dupont.

14 mars : Johanne Thériault

Capitations:

Il est important pour tous les paroissiens de voir à la santé financière de leur église. Pour ce faire, les capitations sont un des moyens de garder votre église bien vivante afin de pouvoir participer aux offices et d'avoir une église ouverte pour vos besoins tels que baptêmes, mariages et funérailles.

Bureau :

S. V. P. Appelez au bureau : 418-629-2815 (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente.

Denise Dubé, secrétaire de la Fabrique pour une 26^e année.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

18 FÉVRIER: MERCREDI DES CENDRES

Pour commencer le Carême, l'Église nous propose une méditation sur le péché et la mort. Le rite des cendres nous rappelle notre condition de mortels et de pécheurs. Nous sommes invités à la messe de l'imposition des cendres, le 18 février à 19 h à l'église d'Amqui.

THÈME DU CARÊME: AYEZ CONFIANCE! JÉSUS NOUS CONDUIT

Il s'agit d'une exhortation à contempler Jésus, à nous en remettre à lui et à marcher à sa suite. Lui seul peut raviver en nous la flamme de la confiance, de la fidélité, de l'espérance. Ainsi, pendant ce Carême, nous pouvons nous appuyer sur lui. Nous pouvons nous laisser guider par sa parole, car il est la voie qui conduit au Père, la vérité qui éclaire notre route et libère nos coeurs. Nous sommes appelés à placer notre confiance en celui qui a vaincu la mort, et à porter fidèlement le témoignage de son Évangile dans tous nos milieux de vie.

8 MARS: JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Cette Journée souligne l'importance de s'unir les uns aux autres afin de poursuivre la lutte pour celles qui vivent des situations empreintes d'injustices, ici et ailleurs dans le monde. L'équité reste un combat. Il est donc nécessaire d'agir pour garantir aux femmes leur juste place dans la société.

HORAIRE

SAMEDI 21 FÉVRIER : 1er DIMANCHE DU CARÊME

Célébration eucharistique

Jésus ouvre le chemin. Il passe devant, et nous suivons. Laissons-nous conduire. Avançons dans la foi dans un élan mille fois repris.

Bon Carême! Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

CERTIFICAT D'AUTORISATION DE RÉNOVATION

Avant d'investir du temps et de l'argent dans des travaux de rénovation, il importe de consulter le service d'urbanisme de votre municipalité afin de vous informer sur la nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation ou non pour réaliser vos travaux.



Que ce soit pour modifier un escalier, remplacer des revêtements de plancher, des armoires de cuisine ou les appareils sanitaires de la salle de bain ou encore remplacer votre revêtement extérieur et vos fenêtres, certaines normes réglementaires à respecter peuvent s'appliquer.

Certains types de travaux nécessitent le dépôt de documents qui sont nécessaires à l'obtention de votre certificat. Lors de votre demande, assurez-vous d'avoir en main tous les documents requis afin de réduire le délai d'obtention.

SACHEZ QU'UN FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT DE TRAVAUX DE RÉNOVATION EST DISPONIBLE À VOTRE BUREAU MUNICIPAL.

Le formulaire permet dans certains cas, de réduire le temps d'obtention du permis en plus d'indiquer clairement la méthode afin d'acheminer une demande complète à votre inspecteur en bâtiment et environnement.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter votre inspecteur en bâtiment et environnement, c'est avec plaisir qu'ils répondront à vos questions.

Un message de votre municipalité





LE DÉNEIGEMENT

C'EST LA RESPONSABILITÉ DE TOUS !

Facilité le passage des véhicules de déneigement.
INTERDICTION DE STATIONNER
 Dans les rues, chemins et emprises de la Municipalité.

Posez-vous la question, l'emplacement de ma voiture ou celle des mes invités ne nuit pas aux opérations de déneigement?

Nous vous remercions
de votre collaboration!

En respectant les interdictions de stationnement dans la rue, vous permettez à nos véhicules de déneigement de circuler aisément dans les rues et d'effectuer un nettoyage efficace.



Garder la neige sur votre terrain!

Il est strictement défendu de pousser ou souffler de la neige de votre entrée dans la rue ou de l'autre côté de celle-ci. Elle peut nuire à la circulation et compromettre votre sécurité ou celle des automobilistes et des piétons.

Si un entrepreneur effectue le déneigement de votre cour, vous êtes responsable de lui signifier qu'il doit garder la neige sur votre terrain.



Biscuit géant à l'avoine

Laissez-vous surprendre par ce biscuit géant, sain et savoureux, où les pois chiches se mêlent harmonieusement aux pépites de chocolat. Mixez pois chiches, œufs et sirop d'érable, puis incorporez flocons d'avoine, farine, poudre à pâte et bicarbonate. Étalez le mélange sur une plaque pour créer un biscuit géant, idéal pour un goûter nutritif ou un petit-déjeuner rapide. Un régal pour les petits et les grands!

Ingrédients

- 1 tasse de pois chiches ou haricots blancs rincés et égouttés
- 2 œufs
- ½ tasse de sirop d'érable
- 2 tasses de flocons d'avoine
- ½ tasse de farine
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de bicarbonate de soude
- ½ tasse de pépites de chocolat



Préparation

1. Préchauffer le four à 350F.
2. Déposer au robot culinaire les pois chiches, les œufs et le sirop d'érable. Mixer jusqu'à l'obtention d'une texture homogène. Verser dans un grand bol et ajouter le reste des ingrédients.
3. Déposer le mélange sur une plaque à biscuits antiadhésive et étaler pour former un biscuit géant d'environ 1 cm d'épaisseur.
4. Cuire au four pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que le centre du biscuit soit bien cuit.

Pour les aventuriers : Ajoutez ½ c. à thé de muscade à la préparation.

Recette : <https://lesbellescombines.com/blogs/recettes>



Étapes sur : <https://hugolescargot.journaldesfemmes.fr/>

Note : nectar de banane facultatif



Initiation au tissage

Venez apprendre :

- Les parties du métier
- Accessoires de travail
- Calculer les besoins de fil pour un projet définis
- Monter un métier
- Lire un patron
- TISSER

**Samedi
21 et 28 février**

Les dates peuvent changer au besoin.

Contactez Johanne Gallant
au 418-629-4168

10 places disponibles

Le Comité de développement de Sainte-Irène souligne une année 2025 dynamique



Le Comité de développement de Sainte-Irène tient à remercier chaleureusement les membres qui ont contribué à la réalisation des projets en 2025 :

Siège #1 – Nelson Thériault
Siège #2 – Stéphane Simard
Siège #3 – Johanne Lapierre
Siège #4 – Marielle Rioux
Siège #5 – Sylvie Chenel
Siège #6 – Vacant
Siège #7 – Carl-Michael Lemelin

Grâce à l’enveloppe de développement 2025, plusieurs initiatives ont pu bénéficier d’un appui financier, notamment :

- ❖ Aménagement du sentier pédestre – phase 1
- ❖ Ressources en loisirs
- ❖ Atelier de transmission de connaissances (métiers à tisser)
- ❖ Coop Le Villageois (acquisition d’équipements)
- ❖ Aménagement d’un terrain de volleyball

Le comité poursuit sa mission de dynamiser notre milieu et d’appuyer les projets porteurs pour la communauté.

Vous avez une idée ou un projet ? Communiquez avec nous !

Vous souhaitez vous impliquer au sein du comité ? Nous avons besoin de vous !

Pour nous joindre :

Developpement.steirene@gmail.com

Municipalité : 418-629-5705

Ensemble, continuons à faire grandir Sainte-Irène !

Le comité de développement de Sainte-Irène vous invite à son assemblée générale annuelle (AGA) le

DATE : Mardi 17 mars 2026

LIEU : Salle municipal de Sainte-Irène

HEURE : 19 h 30

Ordre du jour proposé :

1. Ouverture, mot de bienvenue
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
3. Lecture et constatation de la régularité de l'avis de convocation et vérification du quorum.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
5. Présentation et bilan du conseil d'administration 2025
6. Plan d'action 2026
7. Présentation des états financiers 2025
8. Nomination d'un vérificateur comptable
9. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection.
10. Élection des administrateurs
 - Siège #2 – Stéphane Simard
 - Siège #4 – Marielle Rioux
 - Siège #6 – Vacant
1. Période de questions
2. Levée de l'assemblée



Répertoire des patinoires et sentiers

Découvrez ce répertoire matapédien des patinoires, sentiers de ski de fond et raquettes.

Le comité *Défiez la Vallée* a travaillé, l'an dernier, sur ce document qui permet aux Matapédiens de profiter de notre belle région.

Les 18 municipalités sont représentées. On y retrouve une grande carte de la région de façon plus globale, mais également, des cartes permettant de trouver les infrastructures et les sentiers rapidement.

Le répertoire est disponible en version papier auprès des municipalités et au babillard COSMOSS. Il est aussi en version électronique sur les différents sites des municipalités et de la MRC ainsi que celui de COSMOSS Matapédia.



ÉCOLE DE GLISSE SAISON 2026

CAMP DE RELÂCHE

DU MARDI 3 AU VENDREDI 6 MARS 2026
FORMATION SEULEMENT: 180\$+TX

SKI

1 GROUPE DÉBUTANT
1 GROUPE INTERMÉDIAIRE
1 GROUPE AVANCÉ

PLANCHE À NEIGE

1 GROUPE DÉBUTANT
1 GROUPE INTERMÉDIAIRE
1 GROUPE AVANCÉ

POUR RÉSERVER, VEUILLEZ CONTACTER JACQUES DE L'ÉCOLE
DE GLISSE: ECOLE@VALDI.SKI OU 418-629-3450 POSTE 1056

Promo spéciale relâche

Des passes spéciales de semaine sont aussi offertes pour les semaines du 2 au 6 mars et du 16 au 20 mars!

- 90 \$ + tx | 6 à 13 ans
 - 125 \$ + tx | Étudiants 14 à 24 ans
- En vente directement à la billetterie



Les
GRANDS amis
de la Vallée



Mini-beach PARTY

27 FÉVRIER 2026

18 h 30 à 21 h

SALLE COMMUNAUTAIRE D'AMQUI
Pour tous les jeunes
de 5 à 12 ans

5\$
ENTRÉE



À VOS CHÂTEAUX!

Du 17 février au
14 mars 2025



WWW.DEFICHATEAUDENEIGE.CA

MARDI 4 MARS 2025
DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE

JOURNÉE DÉCOUVERTE 6-17 ans



Essaie un nouveau loisir
Présente-toi sur place à l'heure indiquée
Premier arrivé, premier servi / C'est gratuit



Vous informe

des initiatives pour les 0-30 ans
HIVER 2026

DÉFIEZ LA SAISON

Un grand prix par saison : inscrivez-vous dans le formulaire!

Hiver



Sortie spéciale FAMILLES du mois!

18 janvier : Disco sur glace à Sayabec
21 février : Soirée magique à Val-D'Irène
8 mars : Pêche sur glace à Val-Brillant
Gratuit! Détails sur l'événement Facebook!



Les gratuités!

Voyez les activités et services, ainsi que le matériel que vous pouvez emprunter gratuitement.

Rendez-vous sur la page ou le site de COSMOSS Matapédia



Défiiez l'hiver

Ce répertoire illustre les sentiers et les patinoires.

Rendez-vous sur la page ou le site de COSMOSS Matapédia



JOURNÉE DÉCOUVERTE 6-17 ans

4 mars 2026

Une journée complète proposant des loisirs de toute sorte durant la relâche et tout est gratuit!

Détails sur notre site :



Derrière chaque accomplissement, il y a de la persévérance.

DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

#JPS2026



Amis des bébés et des tout-petits

Moments d'échange
pour les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 5 ans



AMIS DES BÉBÉS

À la Maison des familles • À 13h30 • Gratuit • Bébés bienvenus

- 20 janvier : Introduction des aliments complémentaires
- 27 janvier : Astuces pour développer le langage de bébé
- 10 février : Installation sécuritaire du siège d'auto
- 24 février : RCR (Réanimation cardiorespiratoire)
- 10 mars : Soins grippaux et maladies contagieuses
- 24 mars : Soins dentaires
- 7 avril : Écrans dans nos habitudes de vie

AMIS DES TOUT-PETITS

À la Maison des familles ou en virtuel • Sur l'heure du dîner
Gratuit • Sans enfant

- 20 janvier : Équilibre et routine
- 24 février : Vague des émotions
- 24 mars : Lecture partagée enrichie
- 21 Avril : Apprentissage de la propreté



Pour ne rien manquer?

Suivez-nous sur facebook **COSMOSS Matapédia**

Vous avez une question?

Messenger de notre page **fabecook**



Amis des bébés

Moments d'échange
pour les futurs parents et
les parents d'enfants de
la grossesse à 18 mois



Hiver 2026

À la Maison des familles



Les mardis après-midis de 13h30 à 15h
deux fois par mois : Inscrivez-vous!

Détails sur les événements Facebook ou le site

Dates et sujets :

- 20 janvier : Introduction des aliments complémentaires
- 27 janvier : Astuces pour développer le langage de bébé
- 10 février : Installation sécuritaire du siège d'auto
- 24 février : RCR (Réanimation cardiorespiratoire)
- 10 mars : Soins grippaux et maladies contagieuses
- 24 mars : Soins dentaires
- 7 avril : Écrans dans nos habitudes de vie



Infirmière en périnatalité sur place
avec une halte allaitement



Amis des tout-petits

Moments d'échange
pour les parents d'enfants
de 18 mois à 5 ans



Hiver 2026

À la Maison des familles



Sur l'heure du midi, un mardi par mois

**En vous inscrivant, vous avez
deux options pour participer :**

- se présenter sur place (vous pouvez apporter votre lunch, parent seulement sur place)
- se connecter dans le confort de votre maison à partir du lien Teams

Pour tous les détails :

visitez notre groupe

Facebook ou notre site internet :



Dates et sujets :

- 20 janvier : Équilibre et routine
- 24 février : Vague des émotions
- 24 mars : Lecture partagée enrichie
- 21 Avril : Apprentissage de la propreté

**26 MAI, JOURNÉE DE LA MATAPÉDIA : LANCEMENT DE LA 3^E ÉDITION
DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE *FLASHEZ SUR LA MATAPÉDIA***

Amqui, le 26 janvier 2026. À la suite du franc succès des deux premières éditions, la MRC de La Matapédia est fière d'annoncer le retour du concours de photographie *Flashez sur La Matapédia* pour une troisième année consécutive.

Organisée dans le cadre des célébrations de la Journée de La Matapédia, cette activité s'adresse aux photographes amateurs et professionnels de tous âges, qu'ils résident ou non sur le territoire. Sous le thème « À la découverte de la nature matapédienne », cette 3^e édition invite les participants à capter la richesse de notre milieu : paysages grandioses, faune diversifiée et flore remarquable.

« La Matapédia regorge de trésors naturels à immortaliser. J'encourage les Matapédiennes et les Matapédiens de souche, de cœur ou d'adoption à nous faire découvrir leurs coups de cœur – ces lieux, instants ou détails qui, à leurs yeux, rendent notre région si unique. Prenez votre appareil photo ou votre téléphone, laissez libre cours à votre créativité et partagez avec nous ces moments privilégiés où la nature et La Matapédia se rencontrent et se révèlent dans toute leur beauté », souligne madame Chantale Lavoie, préfète de la MRC.

Dévoilement et exposition

Les clichés sélectionnés seront mis en lumière lors d'une exposition physique et virtuelle dont le vernissage aura lieu le 24 mai prochain. Cet événement marquera aussi le dévoilement officiel des lauréats par le jury. Du 24 au 31 mai, la population sera invitée à voter pour son œuvre favorite parmi les photos non lauréates. Le cliché ayant récolté le plus de votes sera, quant à lui, dévoilé le 1^{er} juin sur la page Facebook de la MRC. Tous les gagnants se verront remettre un prix d'une valeur estimée à 175 \$.

La date limite pour participer au concours est le 27 mars 2026, 16 h. Pour connaître tous les détails et la marche à suivre pour s'inscrire, visitez le www.mrcmatapedia.qc.ca/journeematapedia.

- 30 -

Source :

Mme Chantale Lavoie, préfète
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1118
c.lavoie@mrcmatapedia.quebec

Entrevues :

Mme Michèle Pâquet
Conseillère en développement local et territorial
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1032
concours.photos@mrcmatapedia.quebec



CHANGEMENT DE CONTENEURS DE DÉCHETS À CHARGEMENT ARRIÈRE VERS LE CHARGEMENT AVANT DANS LA MATAPÉDIA

Amqui, le 4 février 2026. Dans une orientation d'optimisation du service, de réduction des coûts et d'améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations de collecte, la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et de La Mitis annonce une transition importante : le changement des conteneurs à chargement arrière **de déchets** vers des conteneurs à chargement avant sur le territoire de La Matapédia.

Cette mesure concerne toutes les organisations possédant un ou plusieurs conteneurs à chargement arrière de **déchets** bénéficiant du service de collecte des matières résiduelles. Une lettre explicative détaillant les modalités de cette transition a été transmise par la poste cet automne aux propriétaires de conteneur concernés aux organisations qui apparaissent dans la base de données de la Régie.

MODIFICATION DES CONTENEURS EXISTANTS DE 2 À 4 VERGES CUBE

Les formats de 2 à 4 verges cube (en bon état et appartenant au propriétaire) seront conservés, mais des supports seront installés sur les côtés afin qu'ils puissent être vidés par un camion à chargement avant. Ces travaux seront réalisés de fin janvier à fin mars par une entreprise de La Matapédia.

ACQUISITIONS ET RACHAT DE CONTENEURS DE 6 VERGES CUBE ET PLUS

Pour les formats de 6 verges cube et plus (appartenant au propriétaire) : un échange complet sera nécessaire de format équivalent, à l'exception des conteneurs de 10 verges qui seront remplacés par des conteneurs de 8 verges. Cet échange se fera de février à mars par l'entremise d'un achat regroupé, coordonné par la Régie, afin de réduire les coûts pour les utilisateurs.

Puisqu'il en coûte près de deux fois plus cher de faire la collecte des conteneurs par chargement arrière que par chargement avant, les coûts des modifications et d'acquisitions seront absorbés par la diminution des coûts de collecte sur le compte de taxes.

CONTENEURS EN LOCATION

Pour tous les conteneurs en chargement arrière en location, le changement devra être effectué avec le fournisseur de location entre le 1er mars 2026 et le 31 mars 2026 afin qu'au **1er avril 2026** le changement soit complété. Aucun conteneur de déchets à chargement arrière ne sera accepté dans la collecte après cette date.

Pour plus d'information sur cette transition, les organisations sont invitées à communiquer avec la RITMR au 1-800-631-2924 ou par courriel à info@ecoregie.ca.

À PROPOS DE LA RITMR :

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et La Mitis est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des deux MRC. Elle s'engage à offrir des services de qualité et à promouvoir des pratiques durables et la réduction de déchets à la source.

Vincent Dufour

Directeur général et secrétaire-trésorier

Téléphone : 1-800-631-2924 poste **1138**

Courriel : v.dufour@ecoregie.ca

www.ecoregie.ca - [Facebook](#) - [Instagram](#) - [LinkedIn](#)



RAPPEL : LA TARIFICATION INCITATIVE DES DÉCHETS EST EN VIGUEUR POUR L'ENSEMBLE DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS ET COMPORTEMENTS DISGRACIEUX

Mont-Joli, le 11 février 2026. La tarification incitative des déchets est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026 dans La Matapédia et La Mitis. À cet effet, la Régie tient à rappeler que lorsqu'il y a plus d'un bac roulant de déchets, peu importe la situation, une vignette de bac excédentaire est requise sur chaque bac après le premier bac. Ainsi, en rappel :

- Pour les **immeubles à logement**, des vignettes ont été envoyées en décembre aux propriétaires des immeubles afin que ceux-ci les apposent sur les bacs roulants. Si vous êtes locataire et n'avez pas de vignettes pour vos bacs excédentaires, contactez votre propriétaire.
- Pour les **cas spéciaux** (rues à sens unique, cul-de-sac où les bacs doivent être placés du même côté de la rue, les situations où plusieurs bacs sont placés ensemble au bout d'une rue, etc.), vous devriez normalement avoir déjà reçu des vignettes à apposer sur votre bac à déchet. Si ce n'est pas le cas, une demande de vignette doit être faite via le www.ecoregie.ca/formulaires, par courriel au info@ecoregie.ca ou par téléphone au 1-800-631-2924.
- Pour les **résidents, commerces et institutions**, une demande de vignette doit être faite via le www.ecoregie.ca/formulaires, par courriel au info@ecoregie.ca ou par téléphone au 1-800-631-2924. Les coûts de la vignette seront ajoutés sur le compte de taxes. Pour plus d'informations sur les coûts, contactez votre municipalité.

Comportements disgracieux envers les chauffeurs de camion de collecte

Après avoir été mise au fait de certaines situations choquantes depuis maintenant un an de gestion de la collecte, la Régie tient à rappeler que les chauffeurs et les équipes de collecte accomplissent leur travail avec professionnalisme et dévouement au service de la collectivité. Tout comportement disgracieux, irrespectueux, menaçant ou intimidant à leur égard est inacceptable et ne sera en aucun cas toléré.

Nous invitons l'ensemble des citoyens à faire preuve de civisme et de respect envers ces travailleurs essentiels. Le cas échéant, toute situation problématique pourrait entraîner un arrêt de service pour les personnes concernées et la Sûreté du Québec pourrait être mise au courant afin d'assurer la sécurité de tous.

Pour plus d'information, les citoyens, municipalités et organismes sont invités à téléphoner au 1-800-631-2924, à écrire à info@ecoregie.ca ou à consulter le www.ecoregie.ca.

À PROPOS DE LA RITMR :

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et La Mitis est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des deux MRC. Elle s'engage à offrir des services de qualité et à promouvoir des pratiques durables et la réduction de déchets à la source.

- 30 -

Vincent Dufour

Directeur général et secrétaire-trésorier

Téléphone : 1-800-631-2924 poste **1138**

Courriel : v.dufour@ecoregie.ca



La CHRONIQUE FORESTIÈRE

de l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7^e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213- www.afbl.info



Les conifères, ces arbres de froid !



Souvent appelés bois mou ou résineux, les conifères sont apparus il y a environ 400 millions d'années. Une chose qui les rend vraiment fascinants, c'est leur **adaptation au froid** !

Les feuilles des conifères, appelées **aiguilles**, sont **petites** et allongées. Elles sont donc peu exposées à l'air, ce qui **réduit les pertes d'eau** durant la saison froide et sèche. Elles

ont aussi très peu de stomates (microscopiques orifices qui permettent les échanges gazeux et par où l'eau s'échappe), ce qui réduit la transpiration et donc les pertes d'eau. Les aiguilles des conifères sont également recouvertes d'une cuticule, une sorte de **couche protectrice** épaisse et cireuse qui évite l'assèchement.

Les feuilles des conifères persistent, elles restent sur l'arbre tout au long de l'année. Elles tombent graduellement, une à une, et sont remplacées par de nouvelles aiguilles. On dit que les conifères sont **sempervirents**, c'est-à-dire toujours verts. En effet, contrairement aux feuillus, ils conservent leur chlorophylle (pigment vert indispensable à la photosynthèse) même en hiver. Il existe quelques exceptions. Ici, le seul conifère indigène à perdre ses aiguilles est le Mélèze laricin.

De nombreux changements chimiques vont s'opérer à l'intérieur des tissus des conifères pour les rendre plus **résistants** au froid, comme parfois la production de protéines antigel.

Leur écorce aussi est faite pour passer de longues périodes au froid puisqu'elle est épaisse et remplie d'alvéoles, ce qui procure une bonne **isolation**.



*L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'**animation d'ateliers sur la forêt** dans les **écoles**, les **camps de jour**, lors d'**activités grand-public** et pour divers **événements**. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info*

Café-rencontre



Venez partager votre expérience et un bon café avec d'autres personnes vivant avec le diabète !

Thème du mois : Nutrition 101

Pourquoi faut-il manger des légumes ? Est-ce que les lipides jouent sur ma glycémie ? Ce mois-ci, on revient aux bases de l'alimentation pour diabétique, sans jargon, sans culpabilité et sans calculatrice.

Les cafés-rencontres sont des **moments de discussion et de partage ouverts à tous** et encadrés par l'équipe de Diabète BSL. Que vous soyez atteint par le diabète, que vous soyez un proche aidant ou que vous ayez simplement des questions sur la prévention de la maladie, **vous êtes la bienvenue !**

L'activité est gratuite, mais nous vous demandons de réserver votre place pour nous aider à bien organiser l'activité.

Vous pouvez vous inscrire en ligne ou par téléphone au 1-866-722-4746.

Café, collations et bonne humeur inclus !

Où ? Club 50+ de Causapscal

139 Rue de la Fabrique, Causapscal, G0J 1J0

diabète.
bas-saint-laurent

www.diabetebsl.com

Noémie Gagnon

- conseillère aux communications

1 866 722-4746

380 de la Cathédrale, porte 8
Rimouski, Qc, G5L 7C5

comm@diabetebsl.com



Quand ? Vendredi 20 mars à 13h30

L'activité dure entre 60 à 120 minutes, les participants sont libres de quitter plus tôt.

À noter : Diabète BSL ne peut pas prodiguer de conseils médicaux ni de diagnostic, mais nous serons heureux de vous orienter vers les bonnes ressources.

Réflexion

Prenons notre place comme femme AUJOURD'HUI

Le 8 mars, nous célébrons la journée internationale des femmes. C'est l'occasion pour nous de réfléchir sur notre situation personnelle de femme. Des questions sur notre sens de la dignité, sur notre besoin d'être respectée dans les différents domaines de notre vie, sur ce qui fait de nous un être capable de contribuer à l'avancement d'une cause juste et sur ce qui signifie pour nous cette question : "Qui est-ce?"

Ce ne sont pas là des questions théoriques, mais des interrogations qui donnent un sens à notre vie, non seulement aujourd'hui mais toute l'année.

Notre vie est une réponse à notre recherche d'identité en tant que femme.

Journée internationale des
droits des femmes
8 le 8 mars
c'est
toute
l'année

OFFRE D'EMPLOI

ÉTÉ 2026

**Agent(e) d'information en
gestion des matières résiduelles**

- Passez l'été au soleil t'intéresses ?
- Parler d'environnement t'allumes ?
- Tu veux laisser aller ton côté créatif ?

CET EMPLOI EST POUR TOI !

Envoie ton CV

k.beauchamp@ecoregie.ca

Pour plus d'informations : www.ecoregie.ca



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

EMPLOIS AU RECENSEMENT

**Statistique Canada
embauche dans
votre collectivité
pour le Recensement
de 2026!**

Joignez-vous à l'équipe
du Recensement de
2026 pour effectuer
un travail utile qui
a une incidence sur
votre collectivité.

Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 \$ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 \$ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.



Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami ou une amie
recensement.gc.ca/emplois

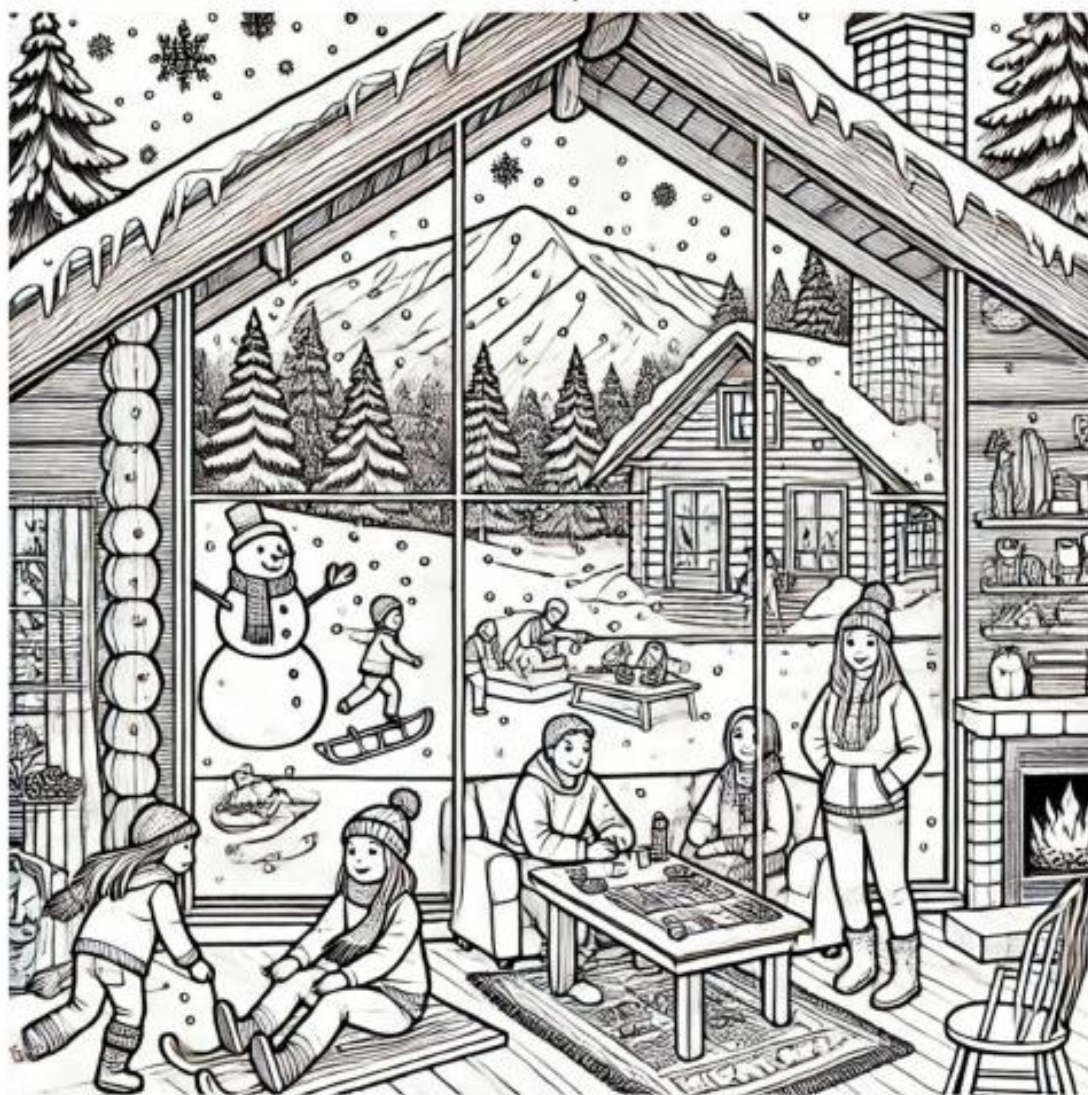
Pour obtenir de l'aide, veuillez composer le **1-833-830-3106**

Téléscripteur (ATS) : **1-833-830-3109**

Consigne

La relâche est un moment pour se reposer et s'amuser en famille ou entre amis.

Certains voyagent, d'autres font des activités dehors ou restent à la maison pour se détendre.



Quelles sont tes activités préférées pendant la relâche ?

.....

Le Mot **vert** du mois – «Résolution 2026» - Février 2026

Nouvelle année, nouvelles habitudes ! Chaque début d'année vient avec son lot de résolutions pour 2026. Et si, plutôt que de se promettre de s'entraîner plus souvent, on se donnait comme défi de réduire notre consommation ? Le temps des Fêtes peut être coûteux pour plusieurs, alors pourquoi ne pas se fixer un objectif de diminution des dépenses ? Voici quelques pistes simples pour réduire votre consommation à la source :

1. Un mois sans achats (ou presque)

Avant d'acheter un objet non essentiel, un vêtement ou un gadget, posez-vous la question : en ai-je vraiment besoin ? Est-ce que je l'utiliserai vraiment ? Parfois, attendre 24 heures avant un achat permet de se rendre compte qu'on n'en a pas vraiment besoin, ce qui peut vous faire économiser grandement.

2. Réparer 1 objet brisé

On a tous un objet brisé qui traîne quelque part, que ce soit un vieux t-shirt, une brosse à dents électrique, une bouilloire ou une patte de chaise. Pourquoi ne pas tenter de le réparer vous-même avec un tutoriel en ligne ou lors d'un Répare-tes-Trucs ? En plus d'avoir économisé en évitant d'en acheter un neuf, vous devenez plus débrouillard ! Qui sait, peut-être une nouvelle passionnaitra !

3. Laissez tomber 1 article jetable

Les objets à usage unique sont pratiques, mais il existe souvent une solution plus durable. Le meilleur exemple, la bouteille d'eau ! Pourquoi dépenser de l'argent pour s'acheter une bouteille d'eau quand on peut trainer sa propre bouteille et la remplir n'importe où ? Au début, cette alternative peut sembler plus dispendieuse, mais elle sera rentable très rapidement !

4. Consommer 1 aliment local toutes les saisons

Notre région regorge de producteurs qui offrent des fruits et légumes frais : profitons-en ! Quand ce n'est pas possible, il est toujours possible d'opter pour une version québécoise. La pomme du Québec est offerte à longueur d'année !

5. Commencer à utiliser le bac brun

Il n'y a pas meilleur temps pour essayer le bac brun ! Faire du compost l'hiver c'est encore plus facile, pas de mouche et pas d'odeur ! Utiliser une papillote en papier journal, un sac en papier, un sac en plastique compostable ou encore mieux, rien du tout dans votre bac de comptoir. Lorsqu'il est plein, on le vide dans le bac brun extérieur et on le sort la veille de la collecte. Attention, l'hiver le compost est collecté seulement une fois par mois. Pensez à vous inscrire au rappel de collecte sur www.ecoregie.ca/collecte/aideautri pour ne pas l'oublier.

Chaque geste compte, et il n'est jamais trop tard pour s'y mettre. L'important est de commencer petit, à votre rythme, pour garder la motivation !

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Site Web : www.ecoregie.ca

Facebook : @RITMRMatapediaMitis

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES 15 FÉVRIER AU 21 MARS

Bonne semaine de relâche scolaire !



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 février	16	17	18	19 PerséVERT 	20	21 Soirée magique à Valdi Messe 19h
22	23	24	25	26	27 Mini-beach Party Amqui	28
1 mars	2 	3	4	5 	6	7 Journée de glisse gratuite à Val d'Irène
8 Journée internationale des femmes	9	10	11	12	13	14 Festirène au Villageois
15	16 	17 AGA comité de développement à 19h30	18	19	20	21

Semaine de relâche

Cueillette ordures

Cueillette recyclage

Cueillette bac brun

Val D'Irène

Séance du conseil municipal

➤ Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

Téléphone : 418-629-5705

Courriel: steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonez au bureau, avant de vous déplacer **418-629-2815.**



➤ Horaire du bureau de poste

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ Écosite d'Amqui

ouvert du mardi

au vendredi de 8h à 16h

Samedi de 8h à 12h



➤ Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.

➤ **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.

➤ **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.